

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2022

Etaient présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
- Madame Maryse DARNAUD
- Monsieur Helder DA CRUZ-
- Monsieur Fabien DUPRONT
- Monsieur Cédric FONTAN-
- Monsieur Vanneck GASPARINI
- Monsieur Michel GARROS
- Madame Martine GOUZENNE
- Monsieur Olivier JAQUEMET
- Madame Marie Hélène LEMAITRE
- Monsieur Jean Claude LE MAIRE

Etaient excusés :

- Madame Michèle MAYRAN
- Madame Estelle GOURIER
- Madame Patricia POTENTI-BRUNET

Le quorum étant atteint, Madame Marie-Line EVERLET déclare ouverte cette séance publique du conseil municipal à 20 h 00.

Elle demande à un membre du conseil municipal de se désigner comme secrétaire de séance. Madame Maryse Darnaud se déclare volontaire.

Puis elle met à l'approbation des élus le compte rendu du conseil municipal du 29 décembre 2021 envoyé avec la convocation de la présente séance.

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

Madame le maire rappelle les points à l'ordre du jour de la présente séance :

- DDR+ point financements des projets à l'école
- Point sur les commissions
- Questions diverses.

I/ •DDR+ point financements des projets à l'école

Maryse Darnaud explique que suite au dépôt des demandes de subvention auprès du conseil départemental, les services proposent d'effectuer une demande de DDR+ en cumulant les 2 projets.

Maryse Darnaud expose que dans ce cas, le projet de **Création accès PMR à l'école et le Projet de rénovation énergétique à l'école** dont le coût prévisionnel global s'élève à 196 659 € HT est susceptible de bénéficier de toutes les subventions au titre de la DDR+.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

FINANCEURS	Taux d'intervention Sur le montant HT	Montant	État d'avancement de la demande
État (DETR- DSIL	34 %	66 858 €	En cours d'instruction
Région	30 %	58 998 €	En cours d'instruction
Département	16 %	31 471 €	En cours d'instruction
AUTRE FONDS (Par ex : Communauté de Communes..)	0 %	0 €	
Autofinancement	20 % (Au moins 20 %)	39 332 €	
TOTAL	100%	196 659 €	

Maryse Darnaud soumet à délibération ce plan de financement et la demande subvention DDR+

Vote des élus après débats : favorable à l'unanimité.

II/ Point sur les commissions

Madame le Maire passe la parole aux élus pour faire le point sur les dossiers qu'ils ont en charge :

Cédric Fontan fait le point sur les bâtiments communaux :

- Ecole ; réception des techniciens Igienair aujourd'hui pour évaluation et devis
- 89 impasse de Mézerac : rencontre prévue demain avec 2 sociétés de peinture (plafond)
- Logement Debaix : relance bureau d'étude et de l'assurance
- Bibliothèque : rendez vous prévu avec un maçon pour un devis

Jean Claude Le Maire signale que

- la procédure dématérialisée pour l'urbanisme ne fonctionne pas encore très bien.
- Rencontre avec Valoris pour des petits travaux d'aménagement (murets, églises, ...)
- Travaux de lamier en cours
- Sondage du sol pour travaux des ombrières photovoltaïques fait
- Contact avec Mr Baup pour répertoire des chemins

Madame le Maire signale que la commission urbanisme a fait le point des éléments bloquants sur le règlement du PLU et l'a transmis au service instructeur, puis le transmettra au cabinet d'études Amena pour engager une modification simplifiée du PLU.

Madame le Maire signale avoir reçu une pétition contre un permis de construire d'un hangar photovoltaïque à Gaugens.

Jean Paul Bergès annonce que la visite des ponts (programme de vérification des ponts) est reportée semaine 8.

III/ • Questions diverses

Madame le Maire rappelle les dates des futures élections :

Présidentielles : le 10 avril et le 24 avril

Législatives : le 12 juin et le 19 juin

Elle communique les informations :

- la visite des villes et village fleuris aura lieu en avril et juin
- le label génération 24 est mis en place dans le cadre de la coupe du monde de rugby et des jeux olympiques de 2024 à Paris ; il s'agit d'un dossier à effectuer par l'intermédiaire du conseil départemental, Patricia Potenti -Brunet doit transmettre les informations aux associations.
- DCI : notre questionnement a été transmis à l'association des maires de France et au Président du Scot

La commission électorale doit être convoquée le 17 ou 18 mars 2022.

Olivier Jaquemet signale les problèmes relatifs au paiement des frais de cantine sur la plateforme.

Marie -Hélène Le Maitre indique que plusieurs habitations n'ont pas reçu la Gazette distribuée par la plateforme de La Poste. Point à contrôler avant de porter réclamation auprès de la Poste.

Vanneck Gasparini expose le problème des chats errants relâchés par la fourrière animale sur leur secteur. Ils causent des ravages aux oiseaux et à la faune des champs.

Il est procédé à un tour de table afin que chaque élu prenne la parole.

La séance est levée à 20 heures 52

Après ce conseil municipal, les élus sont invités à réfléchir sur la fiche de poste d'Alain Mestre, en sa présence, présentée par Jean-Claude Le Maire. Une discussion s'en suit au sujet du remplacement d'Alain Mestre qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2023. Une prochaine rencontre doit avoir lieu sur ce sujet avant d'engager la procédure de recrutement avec le Centre de Gestion 32.